

**Question avec demande de réponse écrite E-001024/2018  
à la Commission**

Article 130 du règlement

**Eric Andrieu (S&D) et Tibor Szanyi (S&D)**

Objet: Programme LEADER

Des réunions récentes portant sur le financement de la PAC ont révélé que le programme LEADER, une initiative de l'Union dont l'acronyme signifie «Liaisons entre actions de développement de l'économie rurale», pourrait ne pas être prolongé dans les futurs programmes de soutien au développement rural.

Ce programme est un élément essentiel pour le développement de nos régions à travers l'Europe, tant sur le plan économique que sur le plan de l'emploi. Il s'agit également de l'une des actions les plus significatives entreprises par Bruxelles dans le but de maintenir nos territoires en vie. Ainsi, de notre point de vue, la suppression de ce programme enverrait un signal désastreux aux citoyens de l'Europe.

1. La Commission peut-elle confirmer que la non-prolongation du programme LEADER est envisagée?
2. Quelles sont les solutions de remplacement envisagées par la Commission pour la préservation de nos territoires?